Le communiqué du Conseil des ministres du 4 septembre 2019

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé le Conseil des ministres, ce mercredi 4 septembre 2019 à 10 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a rendu grâce à Dieu pour le retour des pluies, après un retard observé dans le démarrage habituel de l'hivernage, retard dû, comme c'est le cas dans nombre de pays, à l'impact significatif des changements climatiques. Le Président de la République se réjouit de l'intensité des précipitations observées récemment dans plusieurs parties du territoire national, permettant d'être optimistes en ce qui concerne la production agricole de cette année.

Dans ce contexte pluviométrique particulier, marqué dans certaines zones par des situations d'inondations, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement, à l'administration territoriale et aux autorités locales de se mobiliser en permanence aux côtés des populations pour leur apporter l'assistance logistique et sociale requise.

En outre, le Chef de l'Etat demande au Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement de déployer, durant l'hivernage, un dispositif spécial de veille pour l'entretien et la continuité du trafic routier sur l'ensemble du territoire national. Le Ministre des infrastructures devra notamment veiller à l'achèvement rapide et à l'accélération des travaux routiers en cours, notamment, dans la Zone Nord du Sénégal.

Poursuivant sa communication autour de la question de l'insécurité routière galopante, le Chef de l'Etat relève l'urgence de resserrer les conditions de délivrance des permis de conduire, et de renforcer les contrôles systématiques et les présences dissuasives des forces de défense et de sécurité sur les différents axes autoroutiers et routiers du pays.

Dans le cadre de la rentrée sociale, soucieux de promouvoir une culture de la performance et de la stabilité dans le système éducatif, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement, en relation avec les acteurs de l'Ecole et de l'Université, dans le cadre d'un dialogue social inclusif et

responsable, à mettre en synergie toutes les bonnes volontés et les actions appropriées, en vue de garantir le succès d'une année scolaire et universitaire apaisée.

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement, l'urgence de finaliser la construction des nouvelles universités afin d'assurer l'orientation optimale des nouveaux bacheliers.

Dans le même ordre d'idées, le Président de la République demande au Ministre de la Santé et de l'Action sociale, d'engager des actions d'envergure pour renforcer l'équipement adéquat et l'efficacité du fonctionnement des structures et établissements publics de santé et leur alignement aux normes et standards internationaux. Le programme de construction de quatre nouveaux hôpitaux à Kaffrine, Kédougou, Sédhiou et Touba, en cours de réalisation, devra faire l'objet d'un suivi diligent et régulier par le Gouvernement.

Afin de renforcer l'activité gouvernementale, le Président de la République annonce la tenue d'un Séminaire gouvernemental les 6 et 7 septembre 2019, sur des thématiques stratégiques (accélération de la mise en œuvre de la phase II du PSE, réformes institutionnelles et administratives, gestion budgétaire, rationalisation de la dépense publique, etc.).

Le Chef de l'Etat s'est félicité des mesures déjà prises en matière de rationalisation significative des dépenses de téléphonie fixe et mobile et il demande au Gouvernement de poursuivre les mêmes efforts dans d'autres secteurs.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication par le suivi de la coopération, des partenariats et par son agenda.

Au titre des communications :

Le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait une communication sur la finalisation des réformes et projets phares du PAP I du PSE et le projet politique de Monsieur le Président de la République pour la période 2019-2024.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait le point sur l'état d'exécution du budget et la mobilisation des ressources

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur la situation internationale et la participation du Chef de l'Etat au Sommet du TICAD, notamment sur la déclaration de Yokohama. Il a par ailleurs a rendu compte de la préparation du forum sur la paix et la sécurité qui doit se tenir à Dakar, et dont le lancement est prévu le 05 décembre 2019.

Le Ministre de l'Education nationale a fait une communication sur la situation de l'Ecole.

Le Ministre, en charge du Suivi du Plan Sénégal Émergent (PSE) a fait le point sur les projets et actions phares du PSE.

Le Ministre du Développement communautaire, de l'Equité sociale, et de l'Equité territoriale a fait une communication sur la situation des bourses familiales.

Le Ministre de l'Economie numérique et des Télécommunication a fait le point sur l'état d'avancement du projet du Parc numérique de Diameniadio.

Le Ministre des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires a fait une communication sur la contribution économique locale.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

- le projet de décret relatif à la supervision et au contrôle des personnes assujetties du secteur non financier en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- le projet de décret fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;

- le projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Comité national de coordination de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- le projet de décret portant organisation du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Docteur Papa Abdoulaye SECK, Chercheur, Directeur de Recherches, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Sergio MATTARELLA, Président de la République Italienne, avec résidence à Rome, en remplacement de Monsieur Mamadou Saliou DIOUF, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Seydina Aboubacar Sadikh NDIAYE, Commissaire aux Enquêtes économiques principal, matricule de solde n° 604 457/D, est nommé Directeur des Petites et Moyennes Entreprises au ministère du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises, en remplacement de Monsieur Pape Mademba NDAO;

Madame Madeleine Suzanne LO, Economiste, matricule de solde n° 666 369/Z, est nommée Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement (DAGE) au ministère du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises, en remplacement de Monsieur Abdoulaye GUEYE;

Monsieur Boubacar MBODJI, Commissaire aux Enquêtes économiques principal, matricule de solde n° 604 458/C, précédemment Inspecteur des Affaires administratives et financières du ministère du Commerce et des PME, est nommé Directeur du Commerce extérieur au ministère du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises, poste vacant ;

Docteur Diamé BOB, titulaire d'un diplôme supérieur de Gestion des Services de Santé au CESAG, matricule de solde n° 403 614/B, est nommé Inspecteur technique de la Santé au ministère de la Santé et de l'Action sociale ;

Monsieur Cheikhna LAM, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde n° 517 880/K précédemment Secrétaire général de l'Institut national d'Etude et d'Action pour le Développement de l'Education (INEADE), est nommé Directeur de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) au ministère de l'Education nationale, en remplacement de Monsieur Djibril Ndiaye DIOUF, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Alioune Badara DIOP, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde n° 514 642/D précédemment à la Direction de l'Enseignement élémentaire, est nommé Directeur de l'Institut national d'Etude et d'Action pour le Développement de l'Education (INEADE) au ministère de l'Education nationale, poste vacant ;

Colonel Boucar NDIAYE, Conservateur des Parcs nationaux, matricule de solde n° 510 884/Z, précédemment Directeur des Aires marines communautaires protégées, est nommé Directeur des Parcs nationaux au ministère de l'Environnement et Développement durable en remplacement du Colonel Abdoulaye DIOP, appelé à d'autres fonctions ;

Colonel Bocar THIAM, Conservateur des Pars nationaux, matricule de solde n° 502 533/B, précédemment Coordonnateur du Projet de Gestion intégrée des Ressources naturelles du Massif du Fouta Djallon (PGIRN-MFD), est nommé Directeur des Aires marines communautaires protégées au ministère de l'Environnement et Développement durable en remplacement du Colonel Boucar NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Al Hassan DIOP, Economiste, matricule de solde n° 600 407/E, est nommé Directeur des Financements verts et des Partenariats au ministère de l'Environnement et Développement durable en remplacement de Monsieur Amadou Lamine DIAGNE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Moustapha LY, Conseiller en Relations internationales, matricule de solde n° 517 128/D, est nommé Directeur du Suivi et de l'Evaluation des Politiques de Bonne Gouvernance au ministère de la Justice, en remplacement de Monsieur Waly FAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Abdoul Aziz WANE, Ingénieur des Techniques de l'Information et de la Communication (TIC), est nommé Directeur de la Dématérialisation et de l'Automatisation des Services judiciaires au ministère de la Justice, en remplacement de Monsieur Mamadou SARR, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ahmed Fadel KANE, Administrateur civil, matricule de solde n° 661 353/Z, précédemment Chef de la Division des Libertés associatives et des Polices administratives à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Directeur des Libertés publiques, poste vacant ;

Monsieur Serigne Aliou DEME, titulaire d'une Maitrise en Littérature, matricule de solde n°671.191/G, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté Qabus Ibn SAID, Sultan d'Oman, avec résidence à Mascate, en remplacement de Monsieur Ibrahima DIAKHATE;

Madame Fatimata DIA, Chercheur associé, est nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté Elizabeth II, Reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, avec résidence à Londres, en remplacement de Monsieur Cheikh Ahmadou DIENG, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Ely Sy BEYE, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n°604.451/J, précédemment Ministre-Conseiller à l'Ambassade du Sénégal à Rome Quirinal, est nommé

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Abdel Fattah Al SISI, Président de la République arabe d'Egypte, avec résidence au Caire, en remplacement de Monsieur Talla FALL, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Doudou SOW, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n°516.706/C, précédemment Ministre-Conseiller à l'Ambassade du Sénégal à Séoul, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Paul KAGAME, Président de la République du Rwanda, avec résidence à Kigali;

Monsieur Abdou Khadir AGNE, Economiste, matricule de solde n°697.843/C, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Alassane OUATARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, avec résidence à Abidjan, en remplacement de Monsieur Abdou Lahat SOURANG, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Moustapha NDOUR, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n°514.533/C, précédemment Ministre-Conseiller à l'Ambassade du Sénégal à Paris, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El GAZOUANI, Président de la République Islamique de Mauritanie, avec résidence à Nouakchott, en remplacement de Monsieur Mamadou TALL, appelé à d'autres fonctions ;

Madame Ndèye Ngoné TALL, Manager en Gestion et Suivi des Projets Publics et Privés, titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris, filière Management des Projets, est nommée Directeur de l'Evaluation des Performances des Projets et Programmes à la Direction Générale de la Coopération, des Financements Extérieurs et du Développement du Secteur Privé au Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération ;

Monsieur Cheikh Modou Thiam, Ingénieur Statisticien Economiste, précédemment en service à

la Direction de la Solde au Ministère des Finances et du Budget, est nommé Directeur de la

Planification à la Direction Générale de la Planification et des politiques Economiques du

Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération.

Madame Ndéye Maguatte DIOUF, Expert-Comptable, est nommée Directeur du

Développement du Secteur Privé à la Direction Générale de la Coopération, des Financements

Extérieurs et du Développement du Secteur Privé du Ministère de l'Economie, du Plan et de la

Coopération.

Monsieur Oumar DIOUF, Inspecteur du Travail et de la Sécurité Sociale, matricule de solde

n°601 351/H, est nommé Directeur de la Gestion prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des

Compétences à la Direction générale de la Fonction publique au Ministère de la Fonction

publique et du Renouveau du Service public, poste vacant.

Monsieur Ibrahima DIAO, titulaire d'un DESS en droit des affaires, est nommé Directeur du

Commissariat à la sécurité alimentaire.

Monsieur Niokhobaye DIOUF, Inspecteur principal de l'Animation, matricule de solde n°507

846/B, est nommé Directeur de la Promotion des Droits et de la Protection des Enfants au

Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants, poste vacant.

Fait à Dakar le 04 septembre 2019

Le Ministre, Porte-Parole du Gouvernement

Ndève Tické NDIAYE DIOP